

FLEURISSEMENT 2021

AVOLSHEIM

Candidature pour la 3^{ème} fleur



Concours des villes et villages fleuris

MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Membres du Jury des Villes et Villages fleuris.

C'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue à Avolsheim, petite commune qui, malgré ses modestes moyens financiers, met un point d'honneur à se faire belle et accueillante pour ses visiteurs et ses habitants...

Pendant longtemps, la notoriété d'Avolsheim était surtout liée à la présence du Dompeter, plus vieille église d'Alsace, ou pour les plus gourmands, à celle de chocolaterie Antoni ! Aujourd'hui, lorsque j'annonce que je suis maire d'Avolsheim, j'entends souvent les gens me répondre : « Ah oui, je connais, c'est ce village magnifiquement fleuri et décoré ! ».

Il faut dire que depuis quelques années, le fleurissement et l'embellissement de la commune sont devenus une priorité de l'équipe municipale, partagée par de nombreux habitants.

Nous pourrions nous contenter de vivre dans une commune qui regorge de trésors naturels (forêts, prairies, colline, rivière, colonie d'oies et canards, cigognes,...) et patrimoniaux (Dompeter, Baptistère, Edicule de la Source Ste Pétronille, barrage sur la Bruche,...), mais il nous a paru évident qu'en plus de préserver ces richesses, nous pouvions les valoriser davantage. Ainsi, œuvrer à améliorer toujours plus notre cadre de vie est devenu un véritable leitmotiv pour la municipalité et les habitants.

Notre démarche d'embellissement et de fleurissement est ambitieuse, mais raisonnée. Nous nous efforçons d'agir dans un esprit économique et écologique. Les décorations sont ainsi réalisées à partir d'emballages et d'objets récupérés que nous recyclons et valorisons. Nous sommes par ailleurs attentifs au choix des espèces végétales destinées à égayer notre environnement afin de limiter leur arrosage. Soucieux de préserver et accroître la biodiversité, nous favorisons le développement de zones propices à la vie animale et végétale, telles que les prairies ou les fossés naturels, nous réduisons les tontes, nous installons des hôtels à insectes...

Je mesure la chance que j'ai d'être entouré d'élus, d'agents communaux et de villageois, tous animés d'une même volonté d'avoir un village propre, décoré et accueillant. Grâce à leur implication, Avolsheim est devenu au fil des ans un village très attrayant et respectueux de la préservation et de la protection de la nature.

J'espère que la lecture de ce dossier vous convaincra de nos efforts que nous espérons collectivement voir récompensés d'une troisième fleur. En effet, plus que la municipalité, c'est tout le village qui se porte candidat pour cette consécration.

Nous vous remercions de votre attention et vous souhaitons bonne lecture !

Pascal GÉHIN, Maire d'Avolsheim

LE CIRCUIT DE LA VISITE

Départ du Parking de l'Ecole du Schlotten



1. LA DEMARCHE DE VALORISATION

a) Motivation pour l'obtention du label

La labellisation a pour nous comme objectif de valoriser les efforts de notre village qui met tout en œuvre pour créer un environnement favorable à l'accueil et au bien-être de ses habitants et de ses touristes. C'est également un gage de qualité de notre espace de vie.

Pour la commune, être candidate au label, c'est s'inscrire pleinement dans une démarche de progrès visant à développer l'attractivité et la qualité de vie de son territoire, favoriser la cohésion sociale et agir en faveur de l'écologie. Le label est la concrétisation, la preuve de cet engagement.



Avolsheim est un village de 748 habitants, doté d'un environnement naturel et d'un patrimoine culturel exceptionnel. On y trouve le Dompeter, réputée être la plus vieille église d'Alsace dont les origines remontent au 7^{ème} siècle, la Chapelle Saint-Ulrich, appelée plus communément "Baptistère" datant du 11^{ème} siècle et la remarquable Eglise Néo-romane Saint Materne.



Le village est un mélange de verdure et d'eau où il est facile de se rendre grâce à un réseau développé de pistes cyclables et de chemins de randonnée dont celui de Saint Jacques de Compostelle.



Piste cyclable du canal de la Bruche



Chemin de randonnée le long de la Bruche

À Avolsheim, les approches du développement des espaces verts sont diverses, intégrant le fleurissement traditionnel, la préservation de nombreux espaces naturels destinés à favoriser la biodiversité, l'installation de décorations artisanales créées par une association locale et qui se fondent dans le paysage avec beaucoup d'harmonie.



b) Stratégie et gestion de l'aménagement paysager et du fleurissement

Les habitants sont sensibilisés et invités à devenir des personnes engagées. Le nettoyage de printemps, les journées citoyennes, le concours des maisons fleuries et celui des maisons décorées en hiver sont autant d'actions qui responsabilisent nos concitoyens et les invitent à contribuer à l'amélioration de notre cadre de vie.



De nombreux habitants participent aux concours des maisons fleuries



Les villageois participent régulièrement aux opérations de désherbage du cimetière

Toutes les actions menées depuis plusieurs années et l'ensemble des projets en cours démontrent la volonté des élus, des équipes techniques et des associations d'embellir et faire vivre le village, dans un cadre respectueux de l'environnement.

Nos agents communaux s'attèlent avec beaucoup de motivation et d'intérêt à la plantation, l'arrosage, la tonte, la taille, l'aménagement de nos différents sites et ce, tout au long de l'année, afin de valoriser le village en toute saison.

À ce travail s'associe l'Association des Amis d'Avolsheim (AAA), composée de bénévoles passionnés et amoureux de la nature, qui épaula la commune et le service technique dans chaque projet.



Opérations de fleurissement de la commune avec l'aide des bénévoles de l'AAA

Cette année, notre objectif était de créer, dans les différents sites, des espaces composés de couleurs vives et variées, avec un fleurissement en pleine terre lorsque c'est possible, ou en jardinières, afin d'égayer le paysage et donner du baume au cœur aux spectateurs après cette année de restrictions liées à la pandémie.

Centre du village



Le fleurissement dans les jardinières du parc Audéoud au cœur du village



Du côté de la mairie, un groupe de mignons égaye le passage des écoliers.



Fleurissement du chemin de l'école, de la mairie et du monument aux morts



Massifs de fleurs au centre du village



Certains embellissent leur maison autrement qu'avec des fleurs...

On retrouve un côté plus naturel avec une alternance de décorations et de massifs au sol et de dans les **jardins de « l'Ancienne Gare »**...



...ainsi que le long du **quai de la Bruche**.



Route des Vins – RD 422

Il a fallu réfléchir au fleurissement le long de la route des Vins car c'est un axe routier très fréquenté, ce qui rend l'accès plus compliqué pour planter et arroser.



Route des Vins



Route des Vins - angle avec la rue de la Gare



Jardinières fleuries sur la route des Vins

Le Dompeter

Le site naturel du Dompeter est très prisé par les touristes et les promeneurs. Il est entouré d'un paysage authentique auquel nous avons rajouté une touche de fleurs.



Face à la Grotte de Lourdes, juste avant d'arriver au Dompeter



Le Dompeter et sa prairie naturelle au premier plan



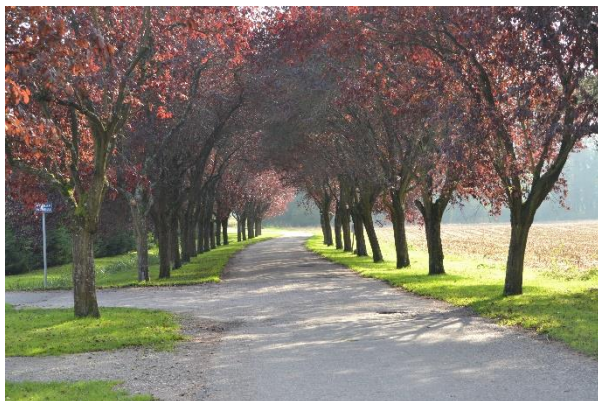
Allée fleurie qui mène au cimetière



*Grotte de Lourdes, vestige du tilleul millénaire
et entrée principale du Dompeter*

Dans les projets 2021 de la municipalité figure le remplacement des Prunus dans l'allée qui mène au Dompeter. Ces arbres, plantés en 1977, étaient en fin de vie, atteints par le champignon « phellin tacheté ». Fragiles et dangereux, ils ont dû être abattus en janvier 2021, suite aux dégâts causés par de fortes chutes de neige.

Soucieuse d'avoir à nouveau un beau cheminement végétal vers la plus vieille église d'Alsace, la commune a décidé de planter à l'automne 2021 un nouvel alignement de 40 arbres. L'essence retenue est le « Crataegus Laevigata Paul Scarlet », qui offre elle aussi une belle floraison au printemps et qui est surtout moins fragile et plus adaptée aux températures estivales en hausse ces dernières années.



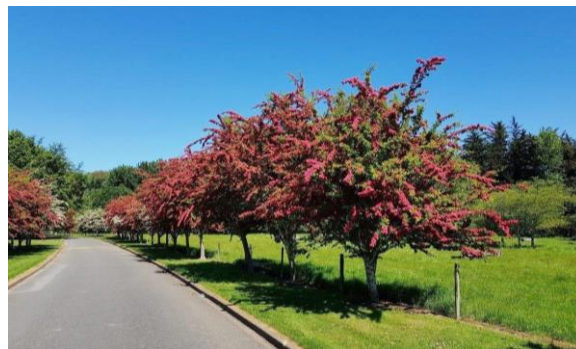
L'allée de prunus auparavant



Dégâts de janvier 2021



Abattage des prunus



Essence choisie pour la nouvelle allée

Pour permettre à la nouvelle allée de se développer dans les meilleures conditions, l'opération comprendra également l'abattage de 3 rangées de sapins dans la petite forêt attenante. La lisière de ce bois artificiel est en effet constituée de sapins qui ont été plantés bien trop proche de la chaussée... Aujourd'hui qu'ils ont grandi, ils forment un véritable mur de végétation de 7 à 8 mètres de hauteur et amènent de l'acidité dans le sol, ce qui pourrait forcément nuire à la croissance des futurs arbres. De plus, ces sapins ont été plantés bien trop serrés, étouffant désormais toute forme de vie en dessous. N'ayant pas de place pour s'élargir, ils vont continuer de se développer vers le haut et doubler de taille dans les prochaines années.

Aussi avons-nous décidé d'ôter 3 rangées d'arbres afin de reculer la lisière du bois. À leur place, nous planterons des haies diversifiées de faible hauteur afin de favoriser le retour et le développement de la biodiversité.

Un concours des maisons fleuries et des potagers est organisé chaque année en été. Une quinzaine de prix sont décernés. Pour conserver cette dynamique d'embellissement de la commune en hiver, un concours des maisons décorées est également organisé.

À noter qu'un prix d'encouragement a été attribué en 2020 par le jury de l'ADT à Monsieur Etienne VETTER, agent technique de la commune, et à son épouse. Ils ont été également plusieurs fois lauréats du concours communal des maisons fleuries.



Chaque année depuis 10 ans, fin avril, une foire aux plantes est organisée dans le cadre agréable et bucolique du parc Audéoud. Cette manifestation gratuite et ouverte à tous est devenue un rendez-vous très apprécié des jardiniers amateurs et des passionnés des plantes qui peuvent y exposer, vendre ou d'échanger leurs productions ou autres produits ou ustensiles en rapport avec le jardin et le potager : outils de jardins, décors extérieures, produits dérivés des plantes (miel, infusions, etc...).



Malheureusement, la manifestation n'a pas pu être organisée en 2020 et 2021 en raison du contexte sanitaire, mais le rendez-vous est déjà pris pour le 30 avril 2022.

Enfin, la municipalité organise régulièrement une balade découverte autour du ban communal, dont l'objectif est de créer du lien social en permettant aux personnes de se rencontrer, mais aussi et surtout de montrer le patrimoine naturel de la commune aux participants et de les sensibiliser aux enjeux de le préserver.

Là aussi la manifestation n'a pas eu lieu cette année en raison du contexte sanitaire. Elle devrait être organisée à l'automne 2021.

b) Action vers les touristes

En 2017, en partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunal, nous avons mis en place un sentier découverte du Dompeter qui fait le tour du site dans un cadre nature et agrémenté de panneaux explicatifs visant à mettre en valeur notre patrimoine.



Le parcours traverse la prairie naturelle devant le Dompeter



Il permet de découvrir la Grotte de Lourdes, l'allée fleurie et l'édicule de la Source Ste Pétronille

Un village de plus en plus visité

Les décorations installées en de nombreux endroits du village, l'ensemble du fleurissement mis en place et la beauté naturelle de nos différents sites attirent de plus en plus de touristes et de promeneurs.



Décorations et fleurissement dans les jardins de l'Ancienne Gare



Décorations (ci-dessus) et fleurissement (ci-dessous) sur le quai de la Bruche



A noter que le village est décoré à chaque saison, pour le plaisir des touristes.



Nous préservons également notre faune sauvage, notamment nos cigognes dont le claquement de bec se fait entendre à la belle saison et nos oies cendrées qui accompagnent les promeneurs le long du quai et se prélassent aux abords de la Bruche.

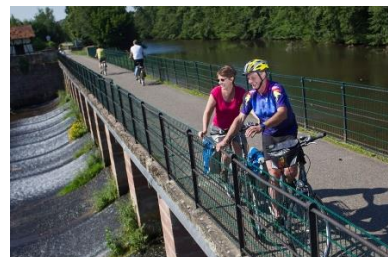


Soucieux de bien accueillir nos visiteurs, en respectant l'environnement, nous avons, en lien avec la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig :

- développé un réseau d'itinéraires cyclables afin d'inciter les personnes à utiliser les moyens de transports doux et venir jusqu'à nous à vélo,
- installé une borne de recharge pour véhicules électriques,
- créé 2 places de stationnement pour camping-car, afin d'éviter que ces voyageurs ne s'installent n'importe où de manière sauvage.



Une borne de recharge pour 2 véhicules électriques et 2 places de stationnement pour camping-cars ont été mises en place sur le parking des Jardins de la Gare au centre du village.



3 pistes cyclables permettent aux vélotouristes d'arriver et de découvrir Avolsheim

Nouveauté

Au printemps 2021, le maire a proposé aux artistes peintres de l'« Atelier Spirale » d'Avolsheim d'embellir le poste de transformation électrique du Quai de la Bruche. Au mois de juin, le bâtiment a ainsi été décoré d'une magnifique fresque colorée sur laquelle on peut voir des oies malicieuses jouer avec les éléments du blason de la commune, au milieu de roses trémières, de clématites et d'envolées de papillons...



Le poste avant transformation



Désormais, c'est un élément décoratif dans le paysage où la jardinière fleurie côtoie les fleurs peintes.

3. PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

a) Le patrimoine végétal à Avolsheim est d'une grande diversité.

On compte deux parcs dans la commune :

- le parc Audéoud : à l'origine, il était le jardin de la maison des Sœurs attenante, construite vers 1930. La commune a acheté l'ensemble en 1987. La restauration de la maison a permis d'y aménager des logements et le jardin est devenu un espace public très fréquenté. Le parc est entouré de murs qui ont été ornés de bacs à fleurs afin d'amener une touche de couleur à ce lieu déjà embelli par ses marronniers, platanes et tilleuls.

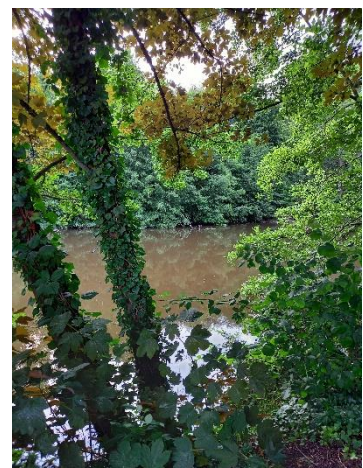


- les jardins de l'ancienne Gare : aménagé en 2019, cet espace surplombe la Bruche. Un cheminement piétonnier donne accès à un ponton depuis lequel on peut observer les oies et les canards qui vivent sur la rivière. Dans ce parc, on a privilégié le naturel, les massifs au sol, des pots en grès fleuris. Dans ce cadre se fond une décoration lumineuse dans les couleurs vertes et jaunes. Un petit jardin aromatique partagé a également été installé, ainsi qu'un hôtel à insectes qui favorise la biodiversité locale et offre un intérêt pédagogique pour sensibiliser, les enfants notamment, à la biodiversité.

Outre ces 2 parcs, Avolsheim offre de jolis endroits de promenade dans un cadre naturel et végétal :

Les berges de la Bruche, par exemple, sont des lieux bucoliques et ressourçant.

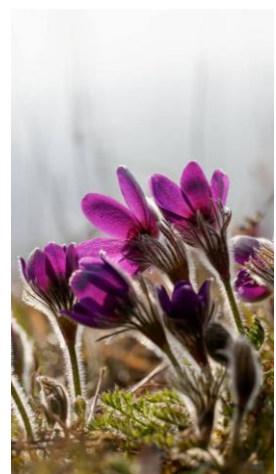
Des chemins longent chacune des berges de la rivière. Ils permettent aux promeneurs de flâner à l'ombre des arbres, d'observer la ripisylve et la flore qui pousse le long du cours d'eau (renouée du Japon, balsamine de l'Himalaya, salicaire pourpre) ainsi que la faune locale (oies, canards, martin pêcheurs), ou tout simplement de rêver en contemplant les reflets du soleil sur la surface de l'eau.



Un autre endroit remarquable est le magnifique site du Dompeter entouré d'espaces verts naturels jonchés de tilleuls. Son allée fleurie qui vous amène au cimetière et à l'église du Dompeter et sa prairie naturelle.



Enfin, Avolsheim est situé au pied de la colline Oberberg où la vigne est largement cultivée entre quelques bosquets d'arbres. Selon la période, les passionnés de photo y montent pour prendre des clichés, tantôt des belles grappes de raisins dorées, tantôt des fleurs sauvages particulières à notre biotope qui y poussent (orchidées bourdon, pyramidales, pourpres ou bouc, ou encore anémones pulsatiles), et bien sûr en toute saison, de la pleine d'Alsace qui s'étale devant eux..



Orchidée bourdon, orchidée pourpre, orchidée bouc, anémones pulsatiles

b) Les variétés de fleurs et de plantes

Quelques chiffres :

- 1000 plants de fleurs ont été achetés cette année et 800 autres semés,
- 74 jardinières et 56 vasques et bacs en pierre ont été ornés,
- 22 massifs ont été fleuris.

On y trouve en fleurs saisonnales :

- | | |
|------------------|--------------------|
| - Begonia | - Impatiens ombre |
| - Cleome | - Impatiens Soleil |
| - Gaura | - Pied d'alouette |
| - Pennisetum | - Fleur de Canna |
| - Sauge | - Ipomée vert |
| - Surfinias | - Ipomée pourpre |
| - Rudbeckia | - Sunpatiens |
| - Helycrysium | - Gêraniums |
| - Œillets d'inde | - Rose d'inde |
| - Astroménia | |



En plantes Vivaces :

- | | |
|-----------------------|---------------------|
| - Astère d'automne | - Sauge arbusive |
| - Astère de printemps | - Plennisetum |
| - Gora | - Arbustes zebrinus |
| - Coreopsis | - Œillets |
| - Marguerites | - Iris |
| - Chrysanthèmes | |



c) Les outils et le budget

La commune dispose de moyens financiers modeste. Le budget fleurissement s'élève à 4 000 euros, destiné à l'achat des fleurs et du terreau. Au-delà de ces dépenses, l'aide de l'Association A.A.A., ainsi que les dons de plantes, de pots, de matériels des habitants contribuent fortement à la réussite du fleurissement et de l'embellissement de notre village.

Certains habitants du village nous ont fait don de 800 plants environ qu'ils ont cultivé en serre pour le fleurissement d'été. On compte des œillets d'inde, des plantes vivaces, de la sauge...

2 commissions sont chargées des questions environnementales :

- la commission "fleurissement & cadre de vie", pilotée par Etienne STROH, l'adjoint référent, comprend en outre le maire et 5 conseillers municipaux. Etienne VETTER, agent communal chargé des espaces verts est régulièrement invité aux réunions pour donner son point de vue ou présenter un projet ou une réalisation en cours.
- la commission "patrimoine", animée par le premier adjoint Christian WAGNER et constituée de 8 élus dont le maire.

Le service technique comprend 2 agents, très impliqués dans l'entretien et la valorisation des espaces verts. Tous deux suivent régulièrement des formations afin de développer leurs connaissances et compétences, et faire évoluer les pratiques pour toujours améliorer la qualité et l'efficacité du travail. La dernière formation suivie était « le rôle de la biodiversité dans le fleurissement ».

Pour travailler, les agents ont à leur disposition :

- Un tracteur + remorque,
- Un véhicule utilitaire électrique + remorque,
- Deux tondeuses, dont une autoportée
- Ainsi que le matériel classique tel que, notamment, débroussailleuse, souffleurs, taille-haies, tronçonneuse.

4. GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

Limiter notre consommation d'eau

Depuis plusieurs années, les étés en Alsace sont de plus en plus chauds et secs et la pluviométrie de plus en plus déficitaire. L'eau est une ressource qui se raréfie et il est, pour nous, essentiel de l'économiser.

Afin de contribuer à sa préservation, nous avons mis en place une stratégie comportant différents moyens de réduire au maximum notre consommation en eau.

- Mise en place de paillage au sol et dans les bacs (le paillage provient du broyat des arbres de l'allée du Dompeter après leur abattage l'hiver dernier).
- Pratique de l'arrosage raisonné et utilisation d'arrosoirs pour une partie des fleurs afin de limiter la quantité d'eau.



Paillage au sol pour limiter l'évaporation



Utilisation d'arrosoir pour limiter l'eau

L'arrosage s'effectue de très bonne heure le matin par nos agents communaux qui commencent leur journée à 6 h en été.

Un rouleau de tissu géotextile a été mis en place à un endroit peu accessible de la route du Vin, puis recouvert d'un apport de minéral. Nos agents n'ont ainsi plus besoin d'arroser ou arracher les mauvaises herbes à cet endroit particulièrement dangereux. Nous avons prévu de végétaliser cette bande l'an prochain en plaçant quelques plantes supportant la sécheresse et les sols pauvres et caillouteux.



Les plantations sont réalisées dans un souci constant d'économie d'eau :



Le pont traversant la Bruche a été garni de bacs à fleurs à réserve d'eau.



Pour redonner au quai de la Bruche un aspect plus naturel, les massifs fleuris au sol recouverts de paillage remplacent désormais les pots en béton qui étaient en place depuis plusieurs années.

Autres actions en faveur de l'environnement

Nous étudions le principe d'une tonte raisonnée avec des espaces qui seront tondus plus tard afin de permettre à un grand nombre d'hôtes (fleurs, insectes...) d'y trouver nourriture et refuges, et favoriser ainsi la résistance des pelouses aux sécheresses estivales, tout en protégeant la biodiversité. Nos agents utilisent la technique du « mulching », la tonte sans ramassage.



Dans le même esprit de préservation de la biodiversité, certains fossés ne sont plus tondus.

Cela permet à tout un biotope végétal de s'y développer et d'accueillir et nourrir quantités d'insectes ou d'autres petits animaux.

Actions diverses :

- Nos agents veillent à utiliser de moins en moins de produits phytosanitaires, afin de préserver la biodiversité. (remplacement par des engrais organiques).
- Le cimetière et la voirie sont désherbés mécaniquement et humainement.
- La taille de printemps est stockée et broyée, pour l'utiliser en paillage pour l'été.
- Depuis 2 ans, nous avons mis en place, un compost à côté de l'école.
- Les déchets verts quant à eux sont évacués sur demande auprès du Sélect'Om et recyclés par la société VEOLIA à Rosheim.
- En 2019, la commune a également investi dans une voiture électrique afin de réduire son empreinte carbone.



La rue de la Roselière a été végétalisée avec des vivaces et des petites haies sur la limite séparative avec la piste cyclable.



A côté du Pont de la Bruche, un ensemencement d'une prairie fleurie a été réalisé par un particulier.



La sortie du village qui conduit à l'école a été fleurie et sécurisée par de gros bacs à fleurs.

Pour finir, comme les enfants sont les citoyens de demain et qu'ils représentent l'avenir, deux projets sont en cours de réalisation à l'école afin de les sensibiliser sur les enjeux de la protection de l'environnement et de la biodiversité : la création d'une mare pédagogique et la réhabilitation d'un potager partagé.



La mare attend la construction d'un ponton



*Un premier jardin avait été créé en 2011.
L'objectif est de le remettre en état.*



Avec nos remerciements pour votre visite.



Mairie d'Avolsheim
8 rue de la Paix
67120 AVOLSHEIM

TEL 03.88.38.11.68
E-mail : marie@avolsheim.fr

